

LE CHASSEUR HAUT-MARNAIS

Revue trimestrielle de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne | Juin 2024 | N° 85

**RÉSULTATS ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2024**

**NATURE ET CHASSE EN FÊTE
EN IMAGES**

SDGC ENFIN SIGNÉ !

SOMMAIRE

- 03 /** - Edito
- 04 /** - Ce que votre fédé haut-marnaise a fait pour vous ce printemps
- 06 /** - Portrait
- 07 /** - Réunions de pré-ag 2024
- 08 /** - Résultats assemblée générale 2024
- 12 /** - Tarifs 2024/2025 du permis de chasser
- 12 /** - Assurance chasse RC et chiens 2024/2025
- 13 /** - Validation 2024/2025 par internet : du changement !
- 14 /** - SDGC
- 16 /** - Nature et chasse en fête 2024 en images
- 19 /** - Le permis de chasser en images
- 20 /** - Formation chasse à l'arc en images
- 21 /** - Montant des dégâts par commune saison 2022/2023
- 24 /** - Bilan de l'opération "J'aime la nature propre"
- 26 /** - Plantations de haies
- 27 /** - La nature à l'école
- 27 /** - Les enfants de Planrupt plantent un verger
- 28 /** - Opération hirondelle et biodiversité
- 30 /** - Une future chasseresse
- 30 /** - Un nouveau filleul pour l'opération chasseresse
- 31 /** - Connaissez-vous l'élan blanc ?
- 31 /** - Les cigognes noires en Haute-Marne
- 33 /** - Le ragondin, une espèce envahissante
- 34 /** - Autodiagnostic sécurité
- 35 /** - Attention aux tiques
- 35 /** - Une formation décennale bien conviviale
- 36 /** - Attention à la leptospirose
- 37 /** - Le ressenti du chasseur ayant fait appel à un conducteur de chien de sang
- 38 /** - Curry de sanglier façon Korma
- 39 /** - Dates à retenir
- 39 /** - Quand les GIC fonctionnent bien : quel plaisir !!!



Directeur de la publication :

M. Thomas CORVASCE Président de la Fédération.

Dépôt légal 244 - ISSN : 0981-8871

Numéro de CPPAP 0525 G 88877

Rédaction et administration :

Siège de la Fédération

16, rue des Frères Parisot - BP 40137 - 52004 CHAUMONT CEDEX

Tél. 03 25 03 60 60 - Fax 03 25 32 12 59

E-Mail : technique@fdc52.fr - www.fdc52.fr

N° INSS 1250-4408

Photo de couverture : FDC 52

Crédits photos : FDC 52, D. GEST

Conception et réalisation :

Imprimerie a.mercy • Langres 



Et voilà une deuxième édition réussie !

Nous venons de vivre un magnifique week-end au Château du Grand Jardin.

Un énorme coup de chapeau et un grand merci aux visiteurs bien sûr mais surtout aux équipes, salariés, bénévoles, administrateurs, exposants, cotateurs, partenaires techniques, propriétaires de chiens, restaurateurs, associations spécialisées, sonneurs et musiciens ainsi qu'à l'équipe du Château du Grand Jardin.

Cette réussite est la vôtre et le fruit d'un engagement collectif pour faire vivre la ruralité ! Bravo à tous ! Nous avons accueilli plus de 6 300 visiteurs ce week-end du 18 et 19 mai 2024.

Félicitations également aux artisans, partenaires comme la Fédération de Pêche et aux associations spécialisées qui ont animé le site.

Les 244 trophées de cerfs et 70 trophées de brocards ont émerveillé les visiteurs et ont permis de faire comprendre la gestion des cervidés en Haute-Marne.

Bien sûr un grand bravo pour le village chien et les 150 chiens qui ont ravi petits et grands ! La nationale d'élevage du Warthelhund a mis à l'honneur cette race....

L'organisation, la diversité du marché du terroir et les animations ont satisfait petits et grands, chasseurs et non chasseurs, ce qui est une réussite pour la chasse et son image.

La Chasse sort toujours grandie d'une telle manifestation.

Sur un tout autre plan, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique a enfin été signé par Mme la Préfète de Haute Marne pour les 6 ans à venir. Vous recevrez avec vos bons de commande de permis ou vos validations un flyer résumant l'essentiel de ce document de plus de 100 pages (téléchargeable sur notre site Internet).

Quelques changements pour les prochaines saisons surtout concernant la sécurité, priorité de la Fédération des Chasseurs que vous retrouverez dans ce numéro : déclaration des jours de chasse via Geochasse mais également un autodiagnostic qui sera à la disposition des détenteurs de droit de chasse pour les aider à évaluer et améliorer la sécurité à la chasse, opération pour cette démarche dans laquelle la Fédération vous accompagnera.

A la veille de l'ouverture, je vous souhaite beaucoup de belles chasses à l'approche, pleines d'émotions et de belles rencontres ! N'oubliez pas la convivialité, le partage avec les autres utilisateurs de la nature et la sécurité. Notre chasse est belle et nous sommes les acteurs de son image auprès du grand public.

Vive la chasse.

Le Président,
Thomas CORVASCE

CE QUE VOTRE FÉDÉ HAUT-MA



MARS

- ⊖ Instruction des plans de chasse : 1 500 demandes de plan de chasse – Vérification – densités
- ⊖ Gestion des dossiers de dégâts : 203 déclarations, expertises provisoires
- ⊖ Permis de chasser 1^{ère} session : traitement des dossiers d'inscription, formation théorique : 76 candidats – 2 jours de formation, 3 administrateurs, 2 techniciens, 1 secrétaire
- ⊖ 133 chasseurs formés à la sécurité décennale
- ⊖ "Chasse et Nature en fête" à Joinville – Organisation avec les exposants, sécurité, communication
- ⊖ Haies : plantations, prospection
- ⊖ Comptages cerfs
- ⊖ Service adhérent avec réponse aux questions plan de chasse
- ⊖ Animations scolaires
- ⊖ Travail sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse
- ⊖ Préparation carnet d'ouverture 2024/2025
- ⊖ Préparation du Chasseur Haut-Marnais de Juin 2024
- ⊖ Préparation de l'Assemblée Générale

AVRIL

- ⊖ 15 chasseurs formés à la formation corvidés
- ⊖ Permis de chasser : traitement des dossiers d'inscription, Formation pratique 1^{ère} session : 3 jours de formation, 4 techniciens, 3 bénévoles, 1 secrétaire – formation pratique complémentaire : 39 candidats – 1 jour de formation, 2 techniciens, 1 bénévole, 1 secrétaire
- ⊖ Examen du permis 1^{ère} session 58 candidats : 2 ½ jours d'examen, 2 Inspecteurs du Permis de Chasser, 3 techniciens, 3 bénévoles, 1 secrétaire
- ⊖ Formation à l'arc de 14 chasseurs
- ⊖ Gestion des dossiers de dégâts : déclarations, expertises provisoires
- ⊖ Préparation du plan de chasse lièvre
- ⊖ Travail sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse
- ⊖ 26 réunions CLC SAI organisées
- ⊖ 4 réunions de pré AG
- ⊖ Assemblée générale : préparation des élections et mise en route des votes
- ⊖ Réception des trophées pour expo
- ⊖ Nature et Chasse en Fête : organisation, communication et sécurité
- ⊖ Préparation des documents pour le guichet unique
- ⊖ Préparation carnet d'ouverture 2024/2025
- ⊖ Préparation du Chasseur Haut-Marnais Juin 2024



MAI

- ⊕ Mise en place de "Nature et Chasse en Fête" au château de Joinville, communication
- ⊕ Plan de chasse : retour des avis des partenaires, prise des décisions fédérales pour les 1 500 demandeurs cervidés et sanglier = 3 000 décisions
- ⊕ Travail et étude des demandes de mutualisation
- ⊕ Gestion des dossiers de dégâts : déclarations, expertises provisoires
- ⊕ Permis de chasser : traitement des dossiers d'inscription, Formation théorique 2^{ème} session : 60 candidats
2 jours de formation, 3 administrateurs, 2 techniciens, 1 secrétaire

Formation pratique 2^{ème} session : 60 candidats -
3 jours de formation, 4 techniciens, 3 bénévoles,
1 secrétaire

- ⊕ Préparation de l'ouverture du guichet unique
- ⊕ Service adhérent avec questions plan de chasse
- ⊕ Finalisation carnet d'ouverture 2024/2025
- ⊕ Finalisation du Chasseur Haut-Marnais Juin 2024
- ⊕ 33 candidats formés à la formation 1^{er} secours aux chiens
- ⊕ 9 candidats formés à la 2^{ème} session de chasse à l'arc

CENTRE D'AUDITION FAHYS

Audioprothésiste diplômé d'Etat

PROTECTIONS AUDITIVES SUR-MESURE

Remise de 10% accordée sur certains modèles sur présentation de la validation du permis de chasser 52

« POINT SANTE »
30 Route de Dijon
52200 SAINTS-GEOSMES
Tel. 03.25.88.05.55

6 Place de la Résistance
52000 CHAUMONT
Tel. 03.25.01.90.60



Lundi de 14h00 à 18h30
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

PORTRAIT

Dans ce numéro, nous allons vous présenter Camille, secrétaire à la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne.

Camille Betrema occupe depuis 2019 le poste de secrétaire au sein de la FDC 52. Elle est sûrement la personne avec le parcours professionnel le plus atypique de tout le personnel de la Fédération, rien ne la prédisposait à travailler dans le monde de la chasse. Et pourtant, elle est aujourd'hui un maillon fort de l'équipe.

En effet, après avoir obtenu des diplômes dans le domaine du toilettage canin, Camille a décidé de faire une reconversion professionnelle, en acceptant un service civique de huit mois à la Préfecture de Chaumont.

C'est là qu'elle a rencontré Corinne Robinot, administratrice à la Fédération, qui lui a parlé de chasse et de la Fédération.

Quelque temps plus tard, cette rencontre va lui donner l'occasion de s'insérer dans le monde de l'environnement, en signant un premier CDD au sein de la Fédération.

De fil en anguille, elle s'est très vite familiarisée avec ce nouveau poste, ce qui la poussera quatre ans plus tard à signer un CDI pour intégrer officiellement la Fédération.

Aujourd'hui Camille gère principalement les déclarations de dégâts de gibier, le suivi des estimateurs. Elle est aussi amenée à réaliser d'autres missions comme l'accueil du public, l'organisation d'évènement sur le thème de la nature, l'appui à la compatibilité, les validations de permis, la distribution des bracelets de plan de chasse et bien d'autres...

Installée depuis son plus jeune âge sur le territoire haut-marnais, Camille est une grande passionnée d'équitation et de randonnées en montagne. Elle apprécie particulièrement se promener dans les forêts du département accompagnée de son fidèle compagnon.

Depuis près d'un an, elle travaille avec Sébastien Pecher sur la mise en place de l'évènement « Nature et Chasse en Fête » à Joinville, exposition qui attire chaque année des milliers de visiteurs.

Dynamique et sportive, Camille est une femme simple et soucieuse de bien faire. Elle n'en reste pas moins dévouée à l'environnement et très professionnelle.



RÉUNIONS DE PRÉ-AG 2024

Quatre réunions de pré-AG ont eu lieu en avril. Elles ont permis d'échanger avec les chasseurs et les détenteurs de plan de chasse. Différents thèmes ont été abordés au cours de ces réunions : le bilan de la saison 2023/2024, les dégâts, le financement, le SDGC, l'agrainage, les opérations "du gibier à la can-

tine" "Chasseresse", "J'aime la nature propre", mais aussi Nature et Chasse en Fête, l'application Géo-chasse pour déclarer les prélèvements et signaler les zones chassées, la formation sécurité décennale, le SIA et l'autodiagnostic sécurité pour les détenteurs de plan de chasse.



Les chasseurs étaient présents à la salle des fêtes de Montigny-le-Roi.



Une cinquantaine de chasseurs se sont déplacés pour assister à la réunion de pré-AG organisée à Poissons.



Une forte présence à la Salle des Fêtes de Semoutiers et à la Ferme Diderot de Saints Geosmes.



Armurerie
CHASSETIR 52

Partenaire de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne

35 avenue de la République - 52100 Saint-Dizier

Tél. 03 25 56 58 23 - chassetir@orange.fr

ARMES : REMISE DE 10% - OPTIQUES : REMISE DE 15% - VÊTEMENTS : REMISE DE 15%

Offre valable pour les chasseurs âgés de moins de 25 ans ou lors des deux premières validations du permis de chasser sous présentation de la validation du permis de chasser 52.

RÉSULTATS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Le Conseil d'Administration de la FDC 52 a de nouveau organisé l'Assemblée Générale statutaire annuelle sous la forme d'une consultation dématérialisée après 4 réunions de pré AG ouvertes aux chasseurs et détenteurs de plan de chasse.

Le vote électronique s'est tenu du vendredi 19 avril 2024 de 8 h au lundi 22 avril 2024 minuit avec 2644 voix exprimées.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023, les bilans financiers 2022/2023, les rapports de la commissaire aux comptes ont été approuvés à une large majorité.

Les 2 résolutions présentées ont été validées.

Les propositions de dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2024/2025 ont été également entérinées avec 2 416 voix (contre : 155 voix et abstention : 73 voix).

Ces dates devront être confirmées par arrêté préfectoral après avoir été débattues en CDCFS.

LES DIFFÉRENTS TARIFS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS :

Timbres

Timbre fédéral	89.00 €
Timbre fédéral temporaire - 9 jours	44.00 €
Timbre fédéral temporaire - 3 jours	22.00 €

Prix des bracelets cervidés et sanglier

CEM	380 €	DAI	25 €
CEF	125 €	MOI	25 €
CEF J	100 €	SAI	30 €
CHI	20 €	Brac parc/enclos	10 €

Contrat de services et adhésion territoire : tarifs reconduits à l'identique par rapport à 2023/2024.

FINANCEMENT DES DÉGÂTS

C'est la proposition 1 du bracelet à 30 € qui a été retenue avec 2 269 voix, contre 318 voix pour la proposition du bracelet à 40 € et 57 abstentions.

Ci-dessous les contributions territoriales dégâts correspondantes.

alcédo
chasse & pêche

OFFRE 1^{er} PERMIS

Vous venez d'obtenir votre permis de chasse ?
Pour tout achat d'une arme neuve, nous vous offrons:

1 Fourreau + 1 boîte de cartouche Alcedo
+ 1 kit de nettoyage + 1 Gilet Fluor + 1 Porte Permis

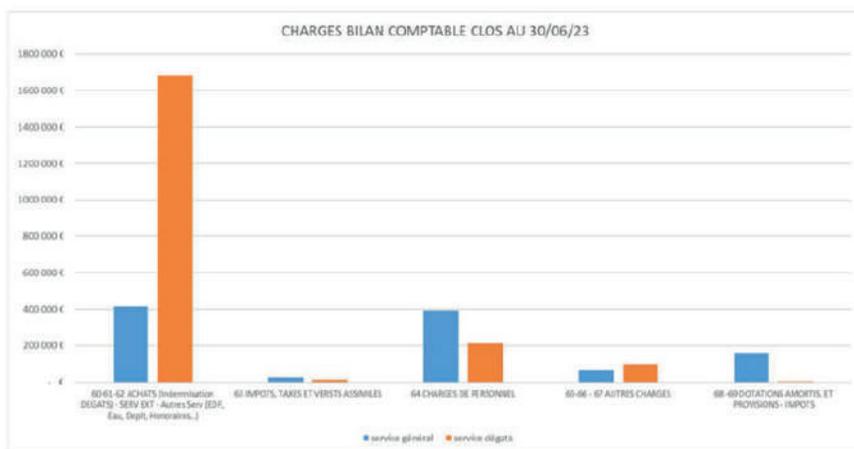
PAYEZ VOTRE PREMIER FUSIL EN 4 X SANS FRAIS !

-15%	-15%	-20%
MUNITIONS OFFRE PREMIER PERMIS	CHAUSSANT & ACCESSOIRES OFFRE PREMIER PERMIS	VÊTEMENTS OFFRE PREMIER PERMIS
Gamme de Cartouches ALCEDO (maxi 150 cartouches - hors pack payant)	Bottes, chaussures, chaussettes chaussons, guêtres, accessoires	Pantalons, cuissards, vestes gilets, casquettes

ALCEDO LANGRES
Rue Louis Lepitre
52200 LANGRES
03 25 90 01 16

ZONE	BASE DE CALCUL 24/25 SUR 1 ^{ÈRE} ATTRIBUTION 22/23	ZONE	BASE DE CALCUL 24/25 SUR 1 ^{ÈRE} ATTRIBUTION 22/23	ZONE	BASE DE CALCUL 24/25 SUR 1 ^{ÈRE} ATTRIBUTION 22/23
ARC CARREFOUR	80.77 €	ENCLOS	0 €	L'ETOILE -27	15.74 €
ARC DANCEVOIR	62.26 €	FAYL BILLOT	175.15 €	L'ETOILE -VOIVRES	84.43 €
ARC GIC	226.29 €	JOINVILLE	119.08 €	LIFFOL	0 €
ARC ORMANCEY	32.68 €	LANGRES	23.64 €	LIFFOL-ILLOUD	0 €
AUBERIVE	34.48 €	LE DER - ANGLUS	83.23 €	MOIRON	54.32 €
BOLOGNE	9.23 €	LE DER - GRAND DER	13.66 €	MONTIGNY-37	0 €
BOURBONNE	78.40 €	LE DER - HERONNE	16.41 €	MONTIGNY -52-54	0 €
BOURMONT	52.87 €	LE DER - HORRE	0 €	NOGENT	0 €
CHANCENAY	79.04 €	LE VAL	51.43 €	ORMOY	126.18 €
CHAUMONT	40.90 €	LES DHUITS - 31	40.33 €	POISSONS - CHEVILLON	152.76 €
CIREY/BLAISE	9.62 €	LES DHUITS - BOIS DES TEMPLIERS	0 €	POISSONS - CUL DU CERF	5.95 €
CORGBIN	67.37 €	LES DHUITS - BOIS GENARD / ORGES	44.59 €	POISSONS - GIC	13.66 €
ECOT	12.98 €	LES DHUITS - CIRFONTAINES	61.52 €	VILLARS EN AZOIS	13.46 €

Bilan de l'Association au 30/06/2023



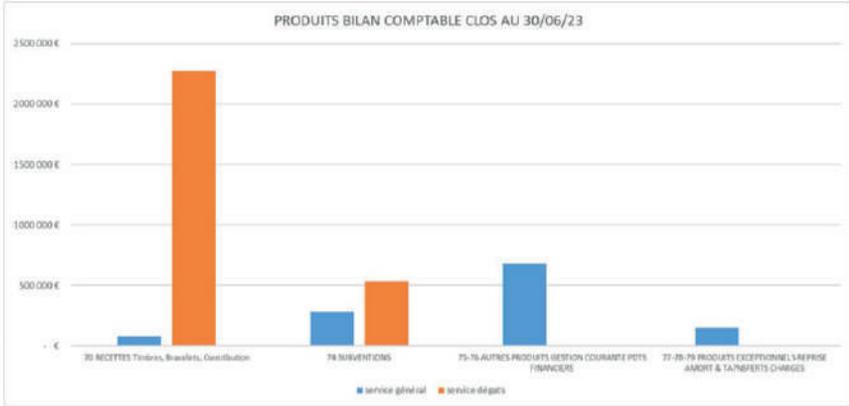
TOTAL CHARGES : 3 070 889 €

Service Général : 1 060 076€

Service Dégâts : 2 010 813 €

Assemblée Générale 2024

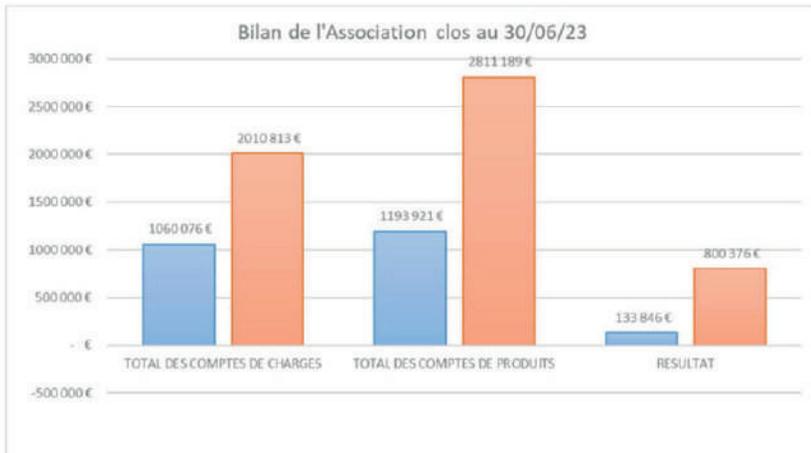
Bilan de l'Association au 30/06/2023



TOTAL PRODUITS : 4 005 111 €
 Service Général : 1 193 921 € Service Dégâts : 2 811 189 €

Assemblée Générale 2024

Bilan de l'Association au 30/06/2023



LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025 DE LA PROPOSITION VALIDÉE EN AG

N° comptes	Intitulés des comptes	GLOBAL FDC	SERVICE	SERVICE
		52 budget	GENERAL budget	DEGATS budget
		2024/2025	2024/2025	2024/2025
ACHATS	indemnisation degats, au, Elec, Carbu, fournitures, baches, plants, clotures...	1 391 940	57 540	1 334 400
SERVICES EXTERIEURS	Loc mobilière et immo, entretiens, assurances, docs...	213 450	172 300	41 150
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	communication, CHM, Frais deplact, réceptions, téléphone, affranchissements, cotisations	410 700	203 105	207 595
	ECOCONTRIBUTION	53 957	53 957	0
IMPOTS, TAXES ET VERSTS ASSIMILES		48 948	31 675	17 273
CHARGES DE PERSONNEL		761 238	464 161	297 077
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	subv, D&I, projet asso, Ecocontrib	139 500	39 300	100 200
CHARGES FINANCIERES		0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	0	0
DOTATIONS AMORTIS. ET PROVISIONS		59 365	43 897	15 468
IMPOT SUR LES BENEFICES		0	0	0
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		3 079 098	1 065 935	2 013 163
VENTES	Contrib degats, bracelets, matériels (gilets, signalisation,...)	1 989 556	59 090	1 930 466
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	Etat, Cons Dept, Ecocontrib, FNC, prestations)	366 798	275 943	90 855
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	timbres, D&I, ecocontrib	637 372	637 372	0
PRODUITS FINANCIERS		0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		0	0	0
REPRISE AMORT. ET PROVISIONS		0	0	0
TRANSFERTS DE CHARGES		102 298	102 298	0
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS		3 096 024	1 074 703	2 021 321
RESULTAT		16 926	8 768	8 158

TARIFS 2024/2025

DU PERMIS DE CHASSER

Pour 2024/2025, la validation départementale grand gibier s'élève à 155 € (89 € de cotisation fédérale, 5 € de Timbre Grand Gibier, 49.07 € de redevance Etat, 9 € de droit de timbre et 2.93 € de frais de dossier).

Pour une validation nationale, le coût s'élève à 218 € (103.09 € de cotisation fédérale, 55.89 € de part forfaitaire FNC, 49.07 € de redevance Etat, 9 € de droit de timbre et 5.95 € de frais de dossier).

Pour les nouveaux chasseurs ayant obtenu leur permis cette année, la validation nationale s'élève à 67 €. Toutefois, la validation annuelle ne couvre pas la chasse du sanglier dans les départements de Moselle et d'Alsace (57-67-68). Si vous allez chasser dans ces départements, pensez à vous acquitter en supplément de la contribution "droit local sanglier" s'élevant à 70 € (35 € pour les nouveaux chasseurs).

ASSURANCE

CHASSE RC ET CHIENS 2024/2025

Notre partenariat avec M. Yves ROUSSELOT à Chaumont continue, mais avec quelques changements.

Les coûts augmentant de façon importante, la Fédération a décidé de travailler avec M. Rousselot sur un contrat en courtage avec Groupama. Vous passerez toujours par M. Rousselot de Chaumont mais les papiers et les remboursements seront faits par Groupama.

Les garanties restent les mêmes (chasse accompagnée, venaison..) pour l'assurance responsabilité civile avec un prix maintenu à 21 €. Il y a même un plus pour 1 personne individuelle qui organise de façon exceptionnelle une chasse collective. Vous pourrez découvrir tout cela dans la notice que vous recevrez avec votre bon de

commande du permis.

Le partenariat sur l'assurance chien est compliqué. Toutes les assurances ont augmenté leurs tarifs et il devient difficile de négocier.

Vous verrez que nous avons dû partir avec Groupama via M. Yves Rousselot et Terrasur. Le prix est de 98 € par an et par chien, mais limité à 300 € par sinistre avec une franchise de 50 € pour un 1^{er} sinistre, 100 € pour un 2^{ème} sinistre et 150 € pour un 3^{ème} sinistre.

Pas de limite sur le nombre de chiens à assurer (souscription de 9 mois à 10 ans uniquement).



Partenaire de la Fédération
des Chasseurs de la Haute-Marnie

20% de remise sur
l'article Solognac
de votre choix.

Remise non cumulable avec d'autres offres et promotions. Valable une seule fois jusqu'au 30/06/25 dans votre magasin Decathlon Saint Dizier sur présentation du carnet de l'ouverture 52 et d'un compte de fidélité Decathlon.

VALIDATION 2024/2025 PAR INTERNET : DU CHANGEMENT !

La Fédération Nationale des Chasseurs a souhaité pouvoir mettre en place un nouveau logiciel de validation de permis de chasser afin que l'entièreté des fédérations travaille avec une application métier identique et unique. C'est chose faite !

A compter du 4 juin 2024, l'interface de validation en ligne sera différente de ce que vous aviez l'habitude de voir.

Toujours en cliquant sur "Valider son permis" depuis l'accueil de notre site www.fdc52.fr, il vous faudra dans un premier temps cliquer sur "S'inscrire maintenant" puis suivre les instructions. Cette étape est obligatoire et sera à réaliser qu'une seule fois pour les années à venir. Une fois que votre compte sera créé, vous aurez accès à la prise de validation en ligne et au paiement par carte bancaire. Si besoin, vous pourrez visualiser une vidéo explicative sur notre site Internet ou en scannant le QR code ci-dessous.

Vous pouvez visualiser également le tutoriel à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=MT8AJVptG88>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à guichet.unique@fdc52.fr soit au 03.25.03.47.38

LA VALIDATION EN LIGNE
FAIT PEAU NEUVE

PREMIÈRE CONNEXION

UNE NOUVELLE FAÇON
DE SE CONNECTER

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE
À PARTIR DU 4 JUIN 2024 ?

- Comme à votre habitude, allez sur le site internet de votre fédération pour valider votre permis en ligne
- Sur la nouvelle page, cliquez sur "S'inscrire maintenant" et suivez les instructions
- Si besoin, visionnez cette courte vidéo explicative

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÉDER À LA VIDÉO

Nouveau chasseur ? Rapprochez-vous de votre fédération

ARMURERIE LAURAIN MEUNIER

Magasin - Atelier de réparation - Stand de Tir

14 place de l'hôtel de ville 52220 Montier en Der • 03 25 04 25 39

Retrouver nos armes sur notre site internet
→ www.armurerie-laurain-meunier.fr

Partenaire de la Fédération Nationale des Chasseurs de la Haute-Marne

TARIF SPÉCIAL MUNITIONS
TOUS CHASSEURS

-15%
À PARTIR DE 3 BOÎTES ACHETÉES

Pour l'achat d'une arme, "PACK NOUVEAUX CHASSEURS" comprenant
1 housse + 1 bretelle + 1 nécessaire de nettoyage + un bon d'achat de 50 €
Offre incluant le réglage et la mise en conformité de l'arme
Offre valable uniquement pour les nouveaux permis de chasse sur présentation de la validation du permis de chasser

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique est enfin signé ! Mme la Préfète a signé l'arrêté l'entérinant pour 6 ans le 18 avril 2024

Vous pouvez le retrouver dans sa globalité sur le site Internet de la Fédération ou en résumé comme ci-dessous.

Différents points sont obligatoires comme la sécurité, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'agrainage ou encore la préservation des habitats et de la faune sauvage.

SÉCURITÉ À LA CHASSE

Signalisation des battues grand gibier

Pose obligatoire de panneaux :

- placés au minimum à tous les accès de voies carrossables et sentiers ou itinéraires référencés PDIPR 52,
- comprenant au minimum la mention «CHASSE EN COURS»,
- devant être enlevés ou occultés dès que la chasse est terminée.



Tout tir en battue avec tout type d'arme doit être obligatoirement fichant et respecter l'angle de 30°.

Toujours identifier parfaitement l'animal avant de décider de viser et tirer.

Il est également interdit d'avoir plus d'une arme de chasse par chasseur au poste ou dans la traque.



scannez moi

Partage de la nature

Chaque détenteur de plan de chasse devra signaler ces jours de battues aux grands gibiers via l'application **Geochasse**.

Organisation et pratique de la chasse port visible du gilet ou veste fluo orange obligatoire pour tous participants directs ou indirects à une battue de grand gibier.

A l'approche ou à l'affût et pour toute la saison de chasse, le nombre de chasseurs est limité à un par tranche de 100 ha de territoires (bois ou plaine).

Pour la chasse à l'arc, le nombre de chasseurs par tranche de 100 ha est porté à 3 maximum.

Il est interdit de tirer :

- en direction des habitations, des stades, des routes, chemins publics ou voies ferrées,
- en direction des lignes de transport électrique, téléphonique ou de leurs supports.

LES ARMES DOIVENT ÊTRE DÉCHARGÉES et NON APPROVISIONNÉES :

- en dehors de toute action de chasse
- pour tout déplacement pédestre avant ou après l'action de chasse individuelle ou collective,
- ors de contacts avec d'autres chasseurs ou d'autres utilisateurs de la nature ou d'un contrôle par des agents assermentés,
- dans un véhicule (motorisé ou non), sauf dans le cas particuliers de personnes handicapées utilisant un véhicule à l'arrêt pour l'action de chasse.

LA GESTION DU GRAND GIBIER ET L'ÉQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

Poursuivre la gestion multi partenariale quantitative et qualitative des populations par unité de gestion ou massif dans le cadre du Plan de chasse (cervidés et sanglier)

Continuité des Commissions Locales de Concertation avec la confrontation des avis de tous les partenaires associés (chas-

seurs, forestiers, agriculteurs, louvetiers, OFB, association des communes forestières, ...). Permettre de proposer des seuils et une gestion du sanglier acceptée de tous.



Dispositions visant à améliorer la réalisation des plans de chasse

les territoires faisant l'objet d'une demande de plan de chasse doivent répondre aux conditions suivantes : être d'un seul tenant et atteindre une surface minimum de 10 ha de bois ou 50 ha de plaine ou la combinaison des deux sur la base du ratio 5 ha de plaine valant 1 ha de bois.

Les plans de chasse de la saison seront refusés si les factures liées à l'adhésion et aux plans de chasse des années précédentes (toutes espèces confondues) n'ont pas été réglées auprès de la FDC 52.

Tout bracelet plan de chasse perdu ne sera pas remplacé.

Obligation de saisie des prélèvements de sangliers et cervidés sous 48h afin de s'affranchir de la tenue d'un carnet de battue en cas de contrôle.

Retour des informations du territoire et de l'UG aux demandeurs de plan de chasse via l'espace adhérent.

La gestion du chevreuil

La chasse d'été doit être encouragée

La mise en place d'un bracelet unique indifférencié est maintenue.

Mise à disposition de l'ensemble des bracelets attribués sur un territoire dès l'ouverture à l'approche sans distinction d'un pourcentage de bracelet «approche».

La mise en place de plans de chasse chevreuil avec définition des densités pour 3 ans (plan de chasse avec densité triennale).

La gestion de l'espèce cerf

Un seul zonage avec une gestion identique de l'espèce cerf et avec seulement deux types de bracelets :

- Un bracelet unique mâle CEM permettant de prélever du daguet (male dans sa deuxième année) aux plus vieux cerfs.
- Un bracelet femelle / jeune CEFJ permet-

tant de prélever les biches, bichettes et faons (mâle ou femelle).

Par ailleurs, un autre dispositif de marquage nommé CED dit «joker» pourra être distribué une seule fois pour une période 3 ans par la FDC52 aux détenteurs d'un plan de chasse grand cervidé. Ce dernier pourra être utilisé, selon les conditions ci-dessous, en cas d'erreur de prélèvement d'un daguet (animal de sexe masculin de 2 ans au plus) sans avoir de bracelet CEM.

Dans ce cas de figure, il faudra donc apposer 2 bracelets : le bracelet plan de chasse de la saison CEFJ ou CEF et le dispositif nommé CED dit «joker».

En l'absence de «joker CED» il s'agira d'une erreur de tir ou d'un dépassement de plan de chasse, l'infraction sera alors constatée

Un bracelet CEF, permettant de prélever uniquement biches, pourra être attribué en lieu et place de bracelets CEFJ pour obliger les territoires à ne prélever que des adultes avec ce type de bracelet. Cela évite les dérives de tirs des faons et jeunes afin de gérer au mieux la population.

Le pourcentage de bracelets CEM sera diminué et limité à maximum 18% de l'ensemble de l'attribution afin d'éviter une dérive des tirs sur les mâles.

La recherche au sang est encouragée pour toutes les espèces de Grand Gibier.



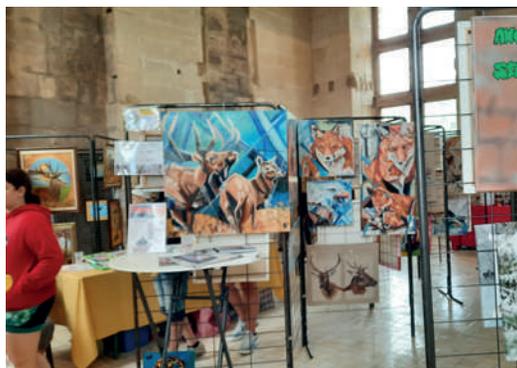
NATURE ET CHASSE EN FÊTE 2024 EN IMAGES

Le succès de l'année dernière a amené la Fédération à renouvelé son partenariat avec le Château du Grand Jardin à Joinville pour la traditionnelle Expo des Trophées et son marché du terroir. L'édition 2024 de Nature et Chasse en Fête s'est tenue les 18 et 19 mai dernier. Du soleil et plus de 6 300 visiteurs ont apprécié les stands des exposants et les animations qui se sont succédées durant tout le week-end.

Plus de 150 chiens étaient présents au village « chiens » pour le plaisir des grands et petits. La nationale d'élevage du Wachterlhund a réuni 96 chiens, record historique du club du Wachterlhund. Deux magnifiques expositions : une de la FDC 52 avec 244 cerfs prélevés dans la saison et une de brocards par l'ADCGG52.

Le groupe musical Les Comètes a égayé les allées et fait danser nos visiteurs !

Les trompes du Vallage et le Rallye Lingon ont fait de magnifiques démonstrations de trompes de chasse et fait résonner de nombreuses fanfares le dimanche !



Des artistes peintres et photographes venus également partager leur passion de la nature.



Marché du terroir avec des artisans locaux et des produits de qualité



Les chiens à l'honneur





Des animations réussies !

Merci à Martha et Camille en Service Civique à la FDC52, à la Fédération de Pêche, l'ASCA pour le week-end animé et l'ONF pour le Rallye Nature



Animations pour les plus jeunes, fabrication de savons et de bougies...tout le monde met la main à la pâte



Animations musicales extraordinaires avec le groupe les Comètes le samedi suivi des Échos du Vallage et du Rallye Lingon le dimanche



Les 3 plus belles paires de mues cotées par Christian Bolmont et Michel Valette

- Jérôme Struzik a présenté la plus belle paire de mues
- Léo Picard
- Daniel Dangien

Une exposition des trophées réussie : 244 trophées, 21 trophées trouvés morts, 3 trophées de plus de 200 points



Bourse aux mues et cinématr...une vraie réussite
70 belles mues ont été présentées.

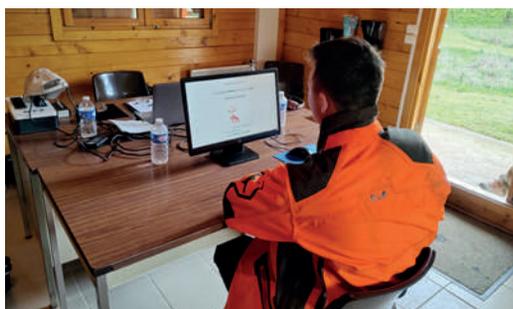
LE PERMIS DE CHASSER EN IMAGES



Patrick Lhuillier Administrateur accueille les candidats de la formation théorique du permis de chasser



Ce candidat apprend les manipulations de base du fusil semi-automatique avec Pascal Ménétrier



Obtention du permis de chasser pour ce candidat après avoir réussi le parcours et enchaîné sur une réussite aux questions théoriques (30/31)



En attendant les examinateurs, les candidats peuvent toujours échanger avec leurs formateurs présents sur place



Départ d'une candidate à l'examen du permis de chasser

FORMATION CHASSE À L'ARC EN IMAGES

Le 20 avril 2024, 14 candidats ont participé à la journée de formation à la chasse à l'arc.



Découverte de l'arc traditionnel par un stagiaire



Comment monter un affût perché en toute sécurité



Jean-François, membre de l'ASCA 52 montre comment bander un arc



La première promotion de l'année 2024



Exercice de tir à l'arc à poulies

MONTANT DES DÉGÂTS PAR COMMUNE SAISON 2022/2023*

COMMUNE	MONTANT PAYÉ (€)		
AGEVILLE	593,88 €	CELSOY	764,55 €
AIGREMONT	236,41 €	CERISIERES	904,31 €
AILLIANVILLE	4 168,04 €	CHALINDREY	1 979,15 €
AIZANVILLE	1 797,01 €	CHALVRAINES	2 304,22 €
ALLICHAMPS	364,61 €	CHAMARANDES CHOIGNES	471,94 €
ANDELOT BLANCHEVILLE	1 693,84 €	CHAMOUILLEY	517,44 €
APREY	612,80 €	CHAMPSEVRAINE	9 430,33 €
ARBIGNY SOUS VARENNES	1 809,43 €	CHANOY	- €
ARBOT	1 470,05 €	CHARMES	1 095,12 €
ARC EN BARROIS	56 037,48 €	CHARMES LA GRANDE	6 326,10 €
ARNANCOURT	6 294,71 €	CHASSIGNY	1 674,72 €
ATTANCOURT	2 923,74 €	CHATEAUVILLAIN	35 624,85 €
AUBEPIERRE SUR AUBE	17 787,48 €	CHATELET SUR MEUSE (LE)	1 162,11 €
AUBERIVE	16 803,12 €	CHATENAY MACHERON	5 468,61 €
AUJOURRES	401,62 €	CHATONRUPT SOMMERMONT	5 057,71 €
AULNOY SUR AUBE	2 251,64 €	CHAUMONT	1 571,58 €
AUTREVILLE SUR LA RENNE	9 345,78 €	CHEVILLON	26 626,87 €
BAILLY AUX FORGES	2 184,42 €	CIREY LES MAREILLES	1 184,00 €
BANNES	420,14 €	CIREY SUR BLAISE	641,09 €
BAY SUR AUBE	2 763,22 €	CIRFONTAINES EN AZOIS	4 748,97 €
BAYARD SUR MARNE	423,54 €	CIRFONTAINES EN ORNOIS	2 296,07 €
BEURVILLE	10 777,29 €	COHONS	- €
BIESLES	4 478,66 €	COLMIER LE BAS	425,20 €
BLAISY	1 934,35 €	COLMIER LE HAUT	1 040,30 €
BLECOURT	341,19 €	COLOMBEY LES DEUX EGLISES	9 379,10 €
BLESSONVILLE	1 881,60 €	CONSIGNY	725,45 €
BLUMERAY	2 090,55 €	COUBLANC	6 934,32 €
BOLOGNE	- €	COUR L EVEQUE	15 716,73 €
BOURBONNE LES BAINS	18 043,54 €	COURCELLES EN MONTAGNE	6 313,17 €
BOURDONS SUR ROGNON	3 558,86 €	CULMONT	1 400,95 €
BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON	9 177,60 €	CUREL	- €
BOUZANCOURT	9 775,45 €	CURMONT	694,65 €
BRACHAY	2 224,85 €	DAILLANCOURT	3 825,98 €
BRAUX LE CHATEL	847,35 €	DAMPIERRE	480,57 €
BREUVANNES EN BASSIGNY	3 968,58 €	DANCEVOIR	15 870,72 €
BRICON	4 119,20 €	DARMANNES	696,86 €
BUGNIERES	6 680,29 €	DINTEVILLE	13 077,05 €
CEFFONDS	4 918,47 €	DOMBLAIN	471,83 €
		DOMMARIEN	2 340,60 €

DOMMARTIN LE SAINT PERE	1 223,75 €	LANQUES SUR ROGNON	823,16 €
DOMREMY LANDEVILLE	3 558,48 €	LANTY SUR AUBE	9 791,22 €
DONJEU	1 012,03 €	LARIVIERE ARNONCOURT	- €
DOULAINCOURT SAUCOURT	524,45 €	LATRECEY ORMOY SUR AUBE	5 239,26 €
DOULEVANT LE CHATEAU	409,64 €	LAVERNOY	618,92 €
ECLARON BRAUCOURT SAINTE LIVIERE	1 887,03 €	LAVILLE AUX BOIS	1 645,36 €
EFFINCOURT	7 055,50 €	LEFFONDS	12 587,73 €
ENFONVELLE	1 332,50 €	LESCHERES SUR LE BLAISERON	553,39 €
ESNOUVEAUX	795,94 €	LEURVILLE	1 854,83 €
EURVILLE BIENVILLE	782,70 €	LEZEVILLE	2 849,89 €
FARINCOURT	1 674,68 €	LIFFOL LE PETIT	- €
FAVEROLLES	1 893,79 €	LOGES (LES)	9 889,84 €
FAYL BILLOT	11 452,13 €	LONGEAU PERCEY	995,06 €
FERRIERE ET LAFOLIE	2 568,24 €	LOUVEMONT	2 180,55 €
FLAGEY	733,96 €	MAATZ	2 267,92 €
FONTAINES SUR MARNE	2 076,61 €	MAISONCELLES	- €
FOULAIN	611,07 €	MAIZIERES	713,58 €
FRAMPAS	2 032,81 €	MAIZIERES SUR AMANCE	2 924,99 €
FRESNES SUR APANCE	- €	MANDRES LA COTE	278,32 €
FRONVILLE	1 705,60 €	MANOIS	70,51 €
GENEVRIERES	2 755,26 €	MARAC	2 103,61 €
GERMAINES	2 480,25 €	MARCILLY EN BASSIGNY	3 730,47 €
GERMAY	2 205,82 €	MAREILLES	1 081,66 €
GIEY SUR AUJON	22 750,57 €	MATHONS	1 705,06 €
GILLANCOURT	596,87 €	MELAY	428,14 €
GRAFFIGNY CHEMIN	2 917,43 €	MERTRUD	1 022,43 €
GRANDCHAMP	694,24 €	MEURES	341,20 €
GRENANT	18 271,65 €	MILLIERES	295,41 €
GUINDRECOURT AUX ORMES	1 476,56 €	MONTHERIES	498,05 €
HALLIGNICOURT	818,54 €	MONTOT SUR ROGNON	- €
HARREVILLE LES CHANTEURS	1 876,94 €	MONTSAUGEONNAIS (LE)	329,28 €
HAUTE AMANCE	5 307,24 €	MORANCOURT	4 009,81 €
HEUILLEY LE GRAND	5 288,70 €	MORIONVILLIERS	3 449,47 €
HUMBECOURT	11 278,51 €	MOUILLERON	283,69 €
HUMES JORQUENAY	2 011,59 €	MUSSEY SUR MARNE	2 038,70 €
ISOMES	254,79 €	NEUILLY L EVEQUE	1 171,01 €
JOINVILLE	1 489,60 €	NEUILLY SUR SUIZE	3 362,90 €
JONCHERY	607,18 €	NOGENT	2 052,52 €
JUZENNECOURT	272,31 €	NOIDANT CHATENOUY	309,48 €
LACHAPELLE EN BLAISY	7 152,39 €	NOIDANT LE ROCHEUX	89,43 €
LAFAUICHE	999,76 €	NOMECOURT	8 766,58 €
LAFERTE SUR AUBE	2 278,78 €	NONCOURT SUR LE RONGEANT	766,90 €
LANEUVILLE A REMY	681,63 €	ORBIGNY AU MONT	1 545,53 €
LANGRES	524,44 €		

ORGES	486,50 €	SAULLES	- €
ORMANCEY	3 995,71 €	SAVIGNY	20 338,94 €
ORMOY LES SEXFONTAINES	1 254,42 €	SEMOUTIERS MON TSAON	5 691,27 €
ORQUEVAUX	2 827,59 €	SERQUEUX	11 675,00 €
OSNE LE VAL	5 627,97 €	SEXFONTAINES	3 518,06 €
OUTREMECOURT	229,37 €	SILVAROUVRES	5 455,62 €
PALAISEUL	371,35 €	SOMMERE COURT	902,17 €
PARNOY EN BASSIGNY	32 163,84 €	SOMMEVOIRE	1 594,70 €
PAROY SUR SAULX	2 918,68 €	SOULAU COURT SUR MOUZON	1 982,80 €
PERRANCEY LES VIEUX MOULINS	381,52 €	THILLEUX	396,64 €
PERROGNEY LES FONTAINES	498,62 €	THIVET	1 236,17 €
PERRUSSE	961,14 €	THOL LES MILLIERES	361,27 €
PIERREMONT SUR AMANCE	5 983,26 €	THONNANCE LES JOINVILLE	1 827,01 €
PLANRUPT	2 895,81 €	THONNANCE LES MOULINS	461,68 €
POINSENOT	366,10 €	TORCENAY	1 010,27 €
POINSON LES FAYL	797,39 €	TREIX	4 834,79 €
POISSONS	774,45 €	TREMILLY	452,46 €
PONT LA VILLE	3 823,51 €	TROISFONTAINES LA VILLE	9 156,01 €
PORTE DU DER (LA)	235,04 €	VAL D ESNOMS (LE)	2 304,11 €
POULANGY	4 132,53 €	VAL DE MEUSE	436,88 €
PRASLAY	6 236,13 €	VALCOURT	137,52 €
PRESSIGNY	27 148,26 €	VALS DES TILLES	3 949,88 €
PREZ SOUS LAFAUCHE	866,56 €	VAUDRECOURT	1 159,15 €
RACHECOURT SUZEMONT	733,96 €	VAUXBONS	1 337,09 €
RENNEPONT	2 339,85 €	VECQUEVILLE	1 294,48 €
REYNEL	442,55 €	VESAIGNES SOUS LAFAUCHE	1 095,44 €
RIAUCOURT	350,12 €	VESVRES SOUS CHALANCEY	1 033,94 €
RICHEBOURG	25 519,18 €	VIGNES LA COTE	211,34 €
RIMAU COURT	300,66 €	VIGNORY	3 182,15 €
RIVES DERVOISES	15 192,71 €	VILLARS EN AZOIS	3 458,94 €
RIZAU COURT BUCHEY	3 730,29 €	VILLARS SANTENOGE	7 037,14 €
ROCHES BETTAINCOURT	3 131,33 €	VILLEGUSIEN LE LAC	2 209,36 €
ROCHES SUR MARNE	812,78 €	VILLIERS EN LIEU	5 811,88 €
ROCHETAILLEE	3 101,95 €	VILOT	823,52 €
ROLAMPONT	9 399,92 €	VIVEY	3 350,55 €
ROMAIN SUR MEUSE	- €	VOILLECOMTE	1 367,25 €
ROUGEUX	10 612,98 €	VOISEY	1 352,50 €
ROUVRES SUR AUBE	4 291,45 €	VOISINES	231,19 €
SAINT BLIN	1 765,75 €	VONCOURT	- €
SAINT BROINGT LE BOIS	352,56 €	VOUECOURT	8 008,50 €
SAINT CIERGUES	2 063,55 €	WASSY	1 562,68 €
SAINT DIZIER	989,17 €		
SAINT LOUP SUR AUJON	14 932,20 €		
SAINTS GEOSMES	1 730,06 €		
SAUDRON	4 274,78 €		

*Montant provisoire.

BILAN DE L'OPÉRATION

"J'AIME LA NATURE PROPRE"

Une mobilisation exemplaire pour préserver nos environnements naturels.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne, en collaboration avec divers partenaires et associations locales, a mené avec succès l'opération "J'aime la Nature Propre" (JLNP) du 15 au 17 mars 2024. Cette initiative participative de nettoyage de la nature a rassemblé un grand nombre de participants, démontrant ainsi un engagement fort envers la préservation de nos écosystèmes fragiles.



Une mobilisation collective remarquable

Durant cette édition de JLNP, la mobilisation a été exemplaire. Pas moins de 382 participants ont répondu à l'appel, comprenant 238 enfants et 144 adultes, démontrant ainsi l'implication de tous les âges dans la préservation de notre environnement. Deux opérations scolaires ont été organisées, témoignant de l'importance de sensibiliser les jeunes générations à la protection de la nature. Un grand merci à l'école primaire d'Echenay et à l'école primaire d'Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière pour leur participation active.



Les enfants du club Ovalie de Saint-Dizier s'activent pour trouver les déchets de la forêt domaniale de la Haie Renault à Saint-Dizier @Nathan Viollet

Des actions concrètes sur le terrain

Il est important de souligner les progrès réalisés au fil des années dans le cadre de l'opération. En 2022, grâce à la mobilisation de nombreux volontaires, nous avons réussi à collecter 350 kg de déchets, marquant ainsi le début d'une série d'actions concrètes pour la préservation de notre environnement. L'année suivante, en 2023, cette tendance positive s'est poursuivie avec près de 300 kg de déchets ramassés. Cette année, les opérations de nettoyage se sont déroulées sur neuf

sites différents, couvrant divers environnements naturels de la Haute-Marne, de la forêt communale d'Effincourt à la bordure de forêt à Chaumont, en passant par les forêts domaniales de la région. Les participants ont fait preuve d'un enthousiasme et d'une détermination remarquables, collectant au total un volume impressionnant de 71 m³ de déchets, soit un poids total de 3 371 kg.

Une collaboration fructueuse avec les partenaires locaux

Cette réussite n'aurait pas été possible sans la collaboration précieuse des associations locales telles que l'association "Der'range", le Colibri, le Club Ovalie de Saint-Dizier, les Scouts de Chaumont et le Centre Equestre de St Blin, ainsi que les sociétés de chasse l'Effincourtoise, d'Eclaron et de Reynel. La mobilisation de tous ces acteurs témoigne de la force du travail d'équipe dans la préservation de notre environnement.

L'engagement de toute une équipe : Une mobilisation exemplaire

Au-delà de la participation active des bénévoles et des associations locales, l'opération a bénéficié



Les enfants de l'école primaire d'Echenay posent fièrement devant leur collecte de déchets de la forêt communale d'Effincourt @Nathan Viollet

du soutien inestimable de toute l'équipe de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne.

Techniciens, administrateurs, vice-présidente, vice-président, alternant, services civiques, tous ont mis la main à la pâte pour assurer le bon déroulement de l'événement. Ils ont dirigé un site et accompagné les adultes et enfants motivés, tout en organisant des animations et des discussions sur la biodiversité au coeur de la nature, enrichissant ainsi la journée des participants.

Une fois la matinée de nettoyage terminée, nos vaillants nettoyeurs ont eu droit à un goûter pris en commun, témoignant de l'esprit convivial qui a régné tout au long de l'événement. De plus, chaque participant est reparti avec des petits cadeaux offerts par la FDC 52, en reconnaissance de leur contribution précieuse à la préservation de notre environnement.



Collecte de déchets aux abords de la forêt communale d'Effincourt @Nathan VIOLLET.

Un engagement durable pour l'avenir

Au-delà des résultats tangibles obtenus lors de cette édition de JLNP, cette opération souligne l'importance d'un engagement continu dans la lutte contre les dépôts sauvages et la préservation de nos écosystèmes. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne réaffirme son engagement pour l'édition future de JLNP, continuant ainsi à oeuvrer pour un environnement plus propre et plus durable.

Ensemble, par notre action collective, nous avons démontré notre capacité à faire une réelle différence dans la préservation de la nature. Merci à tous les participants pour leur contribution précieuse et leur dévouement envers la protection de notre environnement.



Collecte de déchets sur la commune de Chaumont @Gwénaëlle LOMBARD.

COBEVIM

Votre PARTENAIRE CHASSE en HAUTE-MARNE

CROQUETTES*

22.50 € TTC
28.50 € TTC
31.74 € TTC

CRUD / GOUDRON

24.50 € TTC
24.90 € TTC

ATTRACTANT

NOUVEAU!
ATTRACTANT GAUJES
Blackvit 500g

6.80 € TTC

Magasin
RN19 - 52800 FOULAIN
03 25 31 13 64
contact@cobevim.com
@ Vente en ligne
www.cobevim-boutique.fr

des PRIX, du CHOIX, des CONSEILS !

Nous vous proposons également : SEL - AGRAINOIR - PIEGES - CHENIL - GRILLAGE EQUIPEMENTS CLÔTURE - PORTE-GIBIER - CHAISE DE TIR - PRODUITS D'HYGIENE ...

PLANTATIONS DE HAIES

La FDC 52 oeuvre pour l'aménagement du territoire, l'amélioration et la préservation de la biodiversité. Cette année, ce sont près de 10 km de haies qui ont été plantées, représentant environ 20 000 arbres et arbustes pour une vingtaine de projets.



Plantation de haie à Troischamps

Ces projets, financés par l'écocontribution (partenariat FNC et OFB) sont répartis sur 19 communes du département et sont le fruit d'un travail en accord avec agriculteurs, chasseurs et communes.



Certaines de ces haies sont plantées en chantier participatif avec les chasseurs, les habitants de la commune ou encore les écoles. C'est le cas par exemple à Troischamps.

Les élèves de 2nde GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de la Maison Familiale de Buxières les Villiers ont planté près de 700 arbres et arbustes dans le cadre de leur formation. Malgré le temps humide de ce mois de janvier, le chantier s'est déroulé dans la bonne humeur avec un bon accueil de l'agriculteur.



Le temps humide n'a pas entamé la bonne humeur de nos élèves de 2nde GMNF de la MFR de Buxières les Villiers

LA NATURE À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la semaine internationale de la forêt, les élèves de l'école Diderot de St Dizier ont profité d'une intervention de la FDC 52 sur le thème de la faune forestière.



Arnaud explique l'intérêt de conserver la biodiversité forestière

Au cours de la journée, les enfants ont fait connaissance avec les animaux de la forêt et l'importance de la biodiversité de ces milieux via plusieurs ateliers.

Au travers de multiples activités, les enfants ont appris à reconnaître les traces et indices laissés par différents animaux de la forêt (chevreuil, cerf, sanglier, écureuil, blaireau, merle, lièvre...). Ils ont également travaillé sur les chaînes alimentaires de ces animaux forestiers.

En fin d'après-midi, les têtes blondes ont confectionné des moulages d'empreintes d'animaux dans de l'argile afin de conserver un souvenir de cette belle journée.

La réussite de cette intervention financée par l'écocontribution est le travail collectif de la ville de St Dizier, de l'école Diderot et des animateurs de la FDC 52.



LES ENFANTS DE PLANRUPT PLANTENT UN VERGER

Jeudi 21 mars, les élèves de l'école de Planrupt, munis de pelles, se sont rendus sur un terrain communal afin de planter 10 arbres fruitiers.



Avec l'aide des chasseurs du village, des élus locaux et des institutrices, petits et grands ont tous mis la main à la pâte, sous un beau soleil printanier.

C'est à l'initiative du maire de la commune, Laurent Clément, que ce projet de verger communal est né. Financé dans le cadre de l'Ecocontribution (OFB) et organisé par la Fédération, ce verger permettra à la fois de produire des fruits pour les habitants mais aussi d'enrichir la biodiversité locale (flore, insectes, oiseaux, ...).

D'ici quelques années, les habitants de Planrupt pourront déguster pommes, poires, prunes, cerises, mirabelles et même des noix.



La plantation des arbres fruitiers sous un beau soleil

L'après-midi s'est clôturé par un goûter offert par la commune.

OPÉRATION HIRONDELLE ET BIODIVERSITÉ : PROTÉGER NOS AMIS AILÉS

Découvrez comment l'opération Hironnelle & Biodiversité, initié par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne, mobilise petits et grands pour protéger ces oiseaux emblématiques. Entre sensibilisation des jeunes générations, actions concrètes sur le terrain et collaboration fructueuse avec les partenaires locaux, plongez au coeur d'une initiative qui allie passion, engagement et préservation de notre environnement. Rejoignez-nous pour préserver nos amis ailés et célébrer la beauté de la biodiversité.



Protéger les Hironnelles : Un Projet Engagé

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne a lancé le projet Hironnelle & biodiversité avec pour objectif de protéger les hironnelles des fenêtres et rustiques, emblématiques du printemps en France. Depuis son lancement en 2023, cette initiative a permis l'installation de plus de 44 nids dans le département de la Haute-Marne, témoignant ainsi d'un réel engagement en faveur de



Pose des nids d'hirondelles confectionnés par les enfants de l'école primaire d'Eclaron @Nathan Viollet

la préservation de ces espèces vulnérables.

Sensibilisation à tous les niveaux

Votre fédération s'investit activement en sensibilisant les écoles primaires, maternelles et collèges, ainsi que le grand public, à l'importance de protéger les hironnelles. Les activités pratiques, telles que la fabrication de nids artificiels et de "bacs à boue", encouragent la participation de tous.

Collaboration fructueuse avec les acteurs locaux

Ce projet repose sur une collaboration étroite avec différentes associations locales, démontrant ainsi la puissance du travail d'équipe dans la préservation de la biodiversité. L'implication des écoles, des

associations et des sociétés de chasse est cruciale pour la réussite de cette initiative. À ce jour, pour l'année 2023/2024, nous avons déjà installé 44 nids et 3 bacs à boue en faveur des hironnelles dans les communes de Bologne, Eclaron, Longeau-Percey, Buxières-lès-Villiers et Leffonds.

Engagement durable pour l'avenir

L'opération Hironnelle & biodiversité met en lumière la nécessité d'une implication continue



Construction des nids d'hirondelles par les enfants de l'école primaire d'Eclaron @Nathan Viollet



dans la préservation de nos écosystèmes fragiles. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne réitère son engagement en faveur de ce projet, poursuivant ainsi ses efforts pour promouvoir un environnement plus sain et durable. Grâce à notre action collective, nous sommes en mesure de véritablement protéger la biodiversité. Nous exprimons notre sincère gratitude à tous les participants pour leur précieuse contribution à la préservation des hirondelles et de notre environnement. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette opération, n'hésitez pas à nous contacter. Ensemble, nous pourrons travailler en collaboration pour réapprendre à cohabiter harmonieusement avec les hirondelles.



Dispositifs d'alarme

spécial chasseurs haut-marnais



Doro 450 ^{-15%*}
24,90€/mois

+ 30€ de frais d'installation
* 15 % de remise sur l'abonnement




PV sécurité

Pour découvrir nos solutions
contactez votre conseiller local au

03 25 30 26 26

ou sur notre site internet

pvsecurite.fr

UNE FUTURE CHASSERESSE

Cet hiver, mon amie Séverine, maman de 3 garçons de 10, 16 et 20 ans, a accepté de venir avec moi au poste lors d'une de nos battues dominicales.

Un joli renard vient nous saluer quelques minutes après nos prises d'angle de 30 degrés, puis au bout d'une heure, c'est une belle compagnie de 13 sangliers qui vient sauter entre notre voisin de poste et nous, sur laquelle je réussirai un superbe loupé et notre voisin un prélèvement parfait !

Puis un chevillard longe le coteau devant nous, je tire et l'animal vient mourir à nos pieds.

Séverine immortalise tous ces moments avec son téléphone et semble ravie de cette matinée !

Elle m'aidera volontiers à charger le chevreuil lors du ramassage et lui tiendra les pattes pour m'aider à le vider à la cabane.

Séverine souhaite s'accorder des moments pour elle maintenant que ses garçons ont bien grandi, et la chasse pourrait être une bien belle option

Dans la semaine qui suit, elle m'appelle pour me dire qu'elle souhaite passer le permis de chasser, qu'elle a adoré ce moment en forêt, cet esprit de convivialité de chasse en battue.

Nous avons trouvé une date en avril 2024 pour passer l'examen.

Une future chasseresse accomplie, je m'en réjouis !

Toutes les périodes de la vie sont les bonnes pour



devenir chasseur passionné !

Partageons, transmettons sans relâche, les clés sont entre nos mains.

Florence Caron

UN NOUVEAU FILLEUL POUR L'OPÉRATION CHASSERESSE

Alix Faber, 16 ans, souhaite enfin passer le permis de chasser grâce à la persévérance de l'opération chasseresse.

Il a passé la formation chasse accompagnée en septembre dernier mais n'a jamais accroché à la chasse en battue, ce qui entraîna je l'avoue une sacrée déception...

La saison terminée j'ai ressorti mon arc et suis allée au ragondin avec lui, et là, le bonheur ! Alix fut extrêmement conquis par cette façon de chasser à l'approche et par cet art de la chasse à l'arc ! Il m'a submergée de questions à ce sujet et dit qu'il aimerait pouvoir pratiquer la chasse plutôt de cette façon.

Grande victoire, nous sommes repartis tous les deux heureux et lui plein d'envie de vite s'inscrire à l'examen du permis de chasser.



Vive la chasse sous toutes ses facettes et que chacun trouve sa méthode idéale ! Bonne réussite à l'examen et le cas échéant, bonnes futures flèches à toi mon cher Alix.

Florence Caron

CONNAISSEZ-VOUS L'ÉLANION BLANC ?

L'Élanion Blanc (*Elanus caeruleus*) est un rapace erratique en France, c'est-à-dire qu'on le retrouve régulièrement dans une zone géographique située en dehors de son aire de répartition habituelle. Plus simplement, en ornithologie il s'agit d'un oiseau rare ! Seulement 13 couples dont 6 reproducteurs nichent en France métropolitaine.

Toutefois, il est possible que certains chanceux ont eu l'occasion de l'observer ces dernières années en Haute-Marne. Les suivis de nos services civiques ont effectivement révélé la présence ou le passage d'un ou plusieurs individus dans le département. L'Élanion est facilement reconnaissable grâce à ses grands yeux rouges ambrés, sa tête blanche ou encore la couleur jaune sur la cire de son bec et ses pattes. Il a un gabarit qui correspond à un grand faucon avec une taille entre 31 et 36 cm et une envergure allant de 76 à 88 cm.

Bien que cette espèce ne soit pas menacée, sa rareté mérite d'être préservée. Il est alors important de conserver des espaces ouverts parsemés de bosquets ou haies. Ces milieux sont nécessaires car ils répondent aux besoins du rapace mais permettent aussi d'assurer la pérennité de l'espèce et son éventuelle augmentation en France. Si la préservation de ces milieux et notamment les haies vous intéresse, sachez que la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Marne réalise de nombreuses plantations de haies avec le programme d'éco-contribution sensibilis'haie !

Ouvrez grands les yeux et peut-être que vous aurez la chance d'apercevoir l'Élanion Blanc passer au-dessus de vos têtes ! Alors n'hésitez pas à déclarer votre observation sur VigiFaune !



LES CIGOGNES NOIRES EN HAUTE-MARNE

Jérôme Bernard, agent à l'ONF est en charge du réseau cigogne noire en Haute-Marne. Il nous a adressé le bilan 2023 concernant la situation de cette espèce emblématique dans le département.

Présente du Portugal à la côte orientale de la Sibérie, cette espèce aura mis plus de 50 ans pour s'installer lentement mais sûrement dans pas moins de 33 départements français. Si sa première nidification dans l'Indre et Loire remonte à 1973, il faudra attendre 1999 pour découvrir le premier nid et voir les premiers cigogneaux haut-marnais survoler nos vastes massifs

forestiers et pêcher dans nos abondants ruisseaux. Chaque année, cette espèce migratrice transsaharienne n'hésite pas à parcourir près de 8 000 km entre sa zone de nidification en Haute-Marne et sa zone d'hivernage en Afrique de l'Ouest. Pouvant vivre une vingtaine d'années, elle doit déjouer tout au long de sa vie de nombreux défis.

En 2023, pas moins de 774 cigognes noires ont été observées sur 159 communes du département. C'est 70% de plus qu'en 2022. L'espèce peut être observée sur l'ensemble de la Haute-Marne. 104 observations ont été saisies sur la commune d'Eclaron-Braucourt-Sainte Livière, 58 sur la commune des Loges et 42 sur Bay sur Aube.

En 14 ans, le nombre de communes présentant au moins une observation a augmenté de plus de 480%.

226 observateurs ont fait remonter au moins une observation.

Les conditions météorologiques en 2022 ont été plutôt favorables à l'espèce. Sur les 8 sites occupés l'année précédente, 6 ont été réoccupés par les cigognes. Les 6 nids avaient vu l'envol de 18 jeunes.

En 2023, nous avons pu atteindre le nombre record de 10 nids. Un couple n'a pas mené à son terme sa reproduction sans explication évidente interrompant rapidement sa couvaison. Les 9 autres sites ont permis l'envol de 23 jeunes dont 18 ont été bagués.

Bilan du site de capture d'Auberive

L'objectif du site de capture d'Auberive est de capturer des cigognes noires afin de les baguer, mais aussi pour certaines de les équiper de balises. En 24 ans, 45 oiseaux ont été bagués et 18 équipés de balise.

Suivi satellitaire des oiseaux équipés de balise sur le site

- Divona passera pour la 8ème fois son hivernage sur les bords du fleuve Sénégal. Il quittera ses quartiers d'hivernage le 14 mars pour arriver le 9 avril. A son arrivée, sa femelle l'attendait bien mais visiblement pas seule. Divona reprendra rapidement sa place en évinçant le malheureux.
- Sylvana a une nouvelle fois passé l'hiver sur une zone très proche de celle de Divona. Elle naviguera comme en 2022 dans le secteur en privilégiant un tourisme de loisir et récréatif et n'a nullement montré une envie de fonder un nouveau foyer.
- Anthéa a de nouveau niché en Côte d'Or tout en prospectant méticuleusement nos ruisseaux du sud-ouest du département. Elle a choisi les vastes massifs forestiers du Parc National de forêts pour y élever sa progéniture.
- Elfik n'avait pas niché en 2022. Dès son retour, elle retourne sur une plateforme construite en juillet 2022. Mais ça ne lui convient pas ! Elle se relance

dans la construction et élabore une nouvelle plateforme. Mais une nouvelle fois, ça ne lui convient pas ! Elle repart et construit une 3ème plateforme qui semble cette fois lui convenir. Mais mi-mai le nid est déserté. Le 17 mai sa balise nous lâche. Craignant le pire pour notre oiseau, elle est relue le 15 septembre bien en vie.

- Toutatis est né en Côte d'Or en 2017. Il avait choisi notre département pour y établir son nid depuis 2020. Dès son arrivée, il montre des déplacements très étonnants. Très rapidement, l'oiseau repart en sens inverse pour s'arrêter dans l'Allier. Ce comportement plutôt inhabituel alerte les suiveurs. Malheureusement, Toutatis est retrouvé mort dans un fossé. Il présente une fracture de la mandibule supérieure. La cigogne a été radiographiée et ne présente aucune autre fracture, ni de plomb qui pourrait expliquer sa mort. Toutatis est mort faute de pouvoir s'alimenter.

Si vous avez l'occasion d'observer ces magnifiques oiseaux, n'hésitez pas à retourner vos informations 2024 pour le 31 octobre prochain ou au fil de l'eau par SMS au 06.25.09.47.22 ou par mail (jerome.bernard@onf.fr).

Jérôme Bernard tient encore à remercier tous les observateurs qui ont transmis leurs observations. Il insiste sur la nécessité de les transmettre pour d'une part avoir une meilleure connaissance du statut de l'espèce dans notre département mais aussi de constituer une base de données solide à présenter lors des études d'impacts de projet d'aménagement de notre territoire qui peuvent avoir un effet négatif sur l'espèce.



LE RAGONDIN, UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE

Le Ragondin est une espèce exotique envahissante bien connue et bien installée dans notre région. Il est originaire d'Amérique du Sud et a été introduit en France dans les années 1980 pour l'utilisation de sa fourrure.



Sa première apparition dans notre pays a eu lieu en Indre et Loire et d'autres élevages ont vu le jour jusqu'à la première guerre mondiale. Entre 1925 et 1929 une seconde vague d'introduction finira par une crise en 1929 qui engendrera le lâcher de nombreux individus provenant d'élevage. Aujourd'hui l'espèce est présente absolument partout en France et a colonisé nos différents cours d'eau et points d'eau. En Haute-Marne on le retrouve absolument partout. Il est donc devenu une espèce exotique envahissante depuis 2016.

Le ragondin peut peser entre 5 et 9 kg avec un corps de 40 à 60 cm. La queue peut varier de 25 à 45 cm et elle est plutôt arrondie. C'est un animal trapu avec une tête massive et anguleuse se terminant par un museau court et des moustaches blanches. Sa particularité est le fait qu'il possède 4 grandes incisives orange visibles.

Il peut être confondu avec le rat musqué qui lui est beaucoup plus petit, avec une queue plutôt ovale qu'arrondie. Le rat musqué ne possède pas de grandes incisives orange comme le ragondin ce qui permet de les différencier.

Le ragondin, tout comme le rat musqué d'ailleurs, est un destructeur de biodiversité et de végétaux. En effet, de par son comportement et de son habitat, il est amené à creuser des trous dans les berges qui vont leur servir de refuge. La formation de ces trous peut provoquer la blessure de différents animaux, tels que des vaches qui passent la patte dans un de ces trous, mais ces trous peuvent également dégrader des installations humaines comme des digues.

Pour se nourrir il est courant que les ragondins soient amenés à sortir dans les champs et à provoquer des dégâts sur des cultures comme les betteraves et le maïs. Leur surnombre peut engendrer des dégâts conséquents sur certaines parcelles et avoir des coûts très importants. Ils vont également consommer les herbiers et différents végétaux au détriment d'autres espèces qui se servent de ces différents végétaux comme habitat.

Pour finir, le ragondin est également vecteur de différentes maladies graves tel que la leptospirose, l'échinococcose alvéolaire ou la douve du foie. Ces maladies peuvent aller jusqu'à provoquer la mort de l'humain.

AUTODIAGNOSTIC SECURITE

Dans le domaine de la sécurité, nous n'avons droit à aucune erreur, c'est une certitude. Le grand public, les médias, notre société en général ne nous pardonnent plus aujourd'hui le moindre incident, surtout si les conséquences de l'erreur d'un chasseur causent un préjudice à un non-chasseur.

Un accident, quel qu'il soit, constituera un drame pour la victime et ses proches, mais aussi pour le tireur et également pour l'organisateur. Cependant, qui plus est, si plusieurs milliers d'accidents de la route, annuellement, ne parviennent pas à émouvoir réellement nos concitoyens, un seul accident de chasse est considéré à chaque fois comme complètement inacceptable.

Inutile de chercher à comprendre les causes de ce mécanisme. La pérennité de notre passion induit le besoin d'être toujours plus irréprochables, en terme de sécurité pour notre environnement. C'est incontournable !! De tout ce qui précède, vous êtes pleinement conscients, nous en sommes certains. Collectivement comme individuellement, vous avez tous déjà fait de gros efforts pour fiabiliser nos actions de chasse, surtout en battue. Ce qui n'a pas été inutile, puisque le nombre d'accident à été divisé par plus que 10 au cours des 5 dernières décennies. Malgré cela, il en reste toujours trop, et nous devons continuer à nous améliorer, encore et toujours, afin de tendre vers l'excellence et le « zéro accident ».

Constatant que la courbe d'amélioration tend à stagner quelque peu depuis deux ou trois années, à l'échelle nationale, et alertée par plusieurs incidents qui auraient pu se terminer dramatiquement dans le département, la Commission Sécurité de votre Fédération, sous l'impulsion du Président Corvasce, a cherché des moyens innovants pour parvenir à gravir encore quelques paliers dans cette quête de l'irréprochable.

Dans une démarche assez similaire à la sécurisation des travaux industriels, la commission est parvenue à la conclusion que les outils actuellement utilisés, comme la liste de consignes de sécurité battues par exemple, sont confrontés à leur limite d'efficacité à cause de leur caractère générique. Les règles générales étant acquises, il faut maintenant y ajouter quelques points, spécifiques à chaque cas particulier, pour continuer à progresser dans la bonne direction.

Et personne ne peut être mieux placé que vous-même pour appréhender le bien fondé de telle ou telle mesure, dans votre cas particulier.

Partant de cette évidence, la FDC va vous proposer, dans les mois à venir, un outil d'aide au diagnostic des risques spécifiques à votre propre activité cynégétique.

Le document vous proposera une liste, non exhaustive, de différents risques pouvant se présenter. A vous de définir si, dans votre contexte particulier, ce cas peut exister réellement et quel niveau de risque il peut représenter. Par exemple, si vous pratiquez une traque sans armes à feu, vous pouvez immédiatement coter à « zéro risque » tous les cas de tir par un traqueur.

Cette approche présente trois avantages majeurs : elle va vous permettre d'identifier finement vos propres risques et de définir les règles de sécurité spécifiques que vous allez mettre en place. Et puis, sur le long terme, l'outil vous permettra également de suivre, dans votre propre tableau de bord, l'évolution des risques et des mesures de sécurité. Car rien n'est figé dans ce domaine : ni votre environnement, ni vos méthodes de chasse. Les moyens de prévention des risques doivent donc être adaptés en permanence.

Votre tableau de bord sera le meilleur outil pour refaire, une fois par an, le tour d'horizon sécuritaire de votre activité.

Les équipes de la FDC règlent les derniers détails avant la mise à disposition de cet outil. Il sera finalisé pour Septembre 2024, et nous aurons l'occasion d'en détailler le mode d'emploi dans le prochain numéro.

L'objectif acté par le Conseil d'Administration est que chaque équipe de chasse du département soit dotée de son propre outil de diagnostic sécurité dans les 5 années à venir, avant la fin de validité du nouveau schéma cynégétique départemental. Dès que le support de travail interactif sera disponible, les techniciens et les administrateurs de la Fédération commenceront à solliciter les territoires qui auront été identifiés comme présentant un risque particulier (présence d'axes routiers, d'infrastructures de tourisme, zones périurbaines...).

Mais au-delà de cette hiérarchisation à priori, rien ne saura remplacer votre capacité d'initiative et votre expertise. Ainsi, même si votre zone de chasse n'a pas été classée parmi les finages considérés comme « prioritaires », n'hésitez surtout pas à vous approprier le sujet et à nous solliciter pour vous accompagner. Les équipes de votre FdC auront bien entendu à cœur de pouvoir vous aider dans cette démarche, oh combien primordiale.

Yves Lombard

ATTENTION AUX TIQUES, UNE APPLICATION POUR AIDER LA RECHERCHE

Soyons tous participatifs, un jour cela vous aidera sans doute.

CITIQUE est un programme de recherche participative qui vise à mieux comprendre l'écologie des tiques et les maladies qu'elles transmettent, dont la maladie de Lyme. CITIQUE fait travailler ensemble des citoyens et des chercheurs.

L'objectif est de centraliser les informations des piqûres et l'envoi des tiques pour améliorer les réflexes de prévoyance. Pour cela téléchargez l'application gratuite "Signalement tique". Elle permet aux personnes d'indiquer notamment la date et le lieu de la piqûre mais aussi les conditions écologiques du lieu de la piqûre.

Les données collectées par cette application sont automatiquement intégrées à une base de données et un pipeline informatique génère la cartographie des piqûres, consultable en temps réel grâce à cette application.

Par ailleurs, les autres informations collectées (végétation, météo, lieux, personnes piquées, etc.) seront utilisées pour répondre à des questions de recherche encore non résolues concernant l'écologie des tiques. Enfin, les personnes piquées peuvent bénéficier via cette application d'informations de prévention complémentaires ainsi que de rappels concernant le suivi de leurs piqûres. Enfin, il est proposé aux personnes d'envoyer la tique piqueuse à une adresse unique (CITIQUE - Laboratoire Tous Chercheurs, Centre INRAE Grand Est-Nancy, 54280 Champenoux) pour toute la France afin que cette tique soit analysée de manière approfondie pour faire avancer la science.



UNE FORMATION DÉCENNALE, BIEN CONVIVIALE

Le vendredi 22 mars, il y avait de l'animation aux environs de la belle Salle des Fêtes de Mandres la Côte. En effet, la FDC 52 était attendue avec impatience par les chasseurs pour la formation sécurité décennale obligatoire.

La Fédération a été accueillie par le Président Jean-Noël Lambert et le secrétaire Thierry Lardin. Les chaises étaient déjà en place. Tout était prêt pour recevoir les 50 chasseurs locaux. Durant 1h30 il y a eu quelques pauses qui ont permis des échanges et des questions pertinentes auxquelles Nelly l'Administratrice du secteur a répondu.

Tout le monde était satisfait de cette présentation et conscient d'avoir fait une bonne révision côté sécurité à la chasse. Mais la soirée était loin d'être terminée. En effet un buffet organisé par les chasseurs de Mandres la Côte nous attendait dans la grande véranda jouxtant la salle. Au menu, terrines, saucissons bien sûr de sanglier, quiches, petits gâteaux et tartes maison confectionnées par les épouses.

Les échanges sont allés bon train et la soirée s'est prolongée un peu. Mais alors quelle ambiance dans ces petites sociétés. Un grand merci à Jean-Noël,

Thierry et à toute l'équipe pour leur accueil, leur disponibilité et leur reconnaissance. Une leçon de convivialité, parfois on peut être fier d'être chasseur !



53 chasseurs inscrits à la formation décennale organisée à Mandres la Côte

ATTENTION À LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose chez le chien est une maladie courante et grave due à une bactérie nommée *Leptospira interrogans* (ou leptospire). Elle atteint principalement les chiens, et peut se transmettre à l'homme (on parle de zoonose). Elle est devenue une maladie à déclaration obligatoire chez l'humain en France le 24 août 2023.

Les rongeurs (ex : rats, ragondins) ou d'autres petits mammifères (ex : hérissons) peuvent être porteurs de cette bactérie sans être malades et la libérer dans leurs urines. La bactérie se rencontre alors dans les eaux stagnantes et le sol. Le chien s'infecte par voie orale lorsqu'il boit et à travers la peau lorsqu'il se baigne.

Les leptospires peuvent survivre plusieurs mois dans l'environnement extérieur lorsque les conditions sont favorables (environnement chaud et humide). C'est pourquoi les chiens de chasse ou les chiens vivant en milieu rural sont plus à risque.

Le chien peut faire une forme légère qui passe inaperçue. Mais le plus souvent, il présente des symptômes.

- Fièvre élevée.
- Gastro-entérite avec vomissements et diarrhées pouvant présenter du sang.
- Jaunisse (coloration jaune orangé) caractéristique de la leptospirose, due à des lésions hépatiques.
- Urines foncées.
- Déshydratation importante.
- Congestion des muqueuses.
- Léthargie.
- Insuffisance rénale aiguë.
- Risque de décès de l'animal.

La prise en charge est la suivante :

- Dans la grande majorité des cas, hospitalisation de plusieurs jours pour mise sous perfusion et antibiotiques intra-veineux, voire dialyse.

Chez le chien, la leptospirose peut être traitée efficacement si le traitement est initié tôt. Malheureusement, un fort taux de mortalité est observé malgré les soins intensifs réalisés. Si le chien survit, il peut garder des séquelles rénales ou hépatiques plus ou moins graves.

La meilleure prévention contre la leptospirose est la vaccination. Le vaccin permet à l'animal d'être protégé contre les deux variétés de leptospires les plus fréquentes qui atteignent le chien. La vaccination ne prévient cependant pas à 100% le risque d'infection, et d'autres variétés émergentes peuvent notamment infecter un chien correctement vacciné.

La primo-vaccination se fait en deux injections à 3 ou 4 semaines d'intervalle chez les chiots de plus de trois mois.

Le rappel est annuel, voire tous les 6 mois chez les animaux à risque (chiens de chasse, chiens vivant dans des zones humides).

La leptospirose peut être transmise du chien à l'homme par un contact avec des urines infectées. Il faut donc prendre des précautions d'hygiène en présence d'un chien atteint de leptospirose (gants, désinfection des surfaces avec de l'eau de Javel, éviter le contact avec les urines, éviter le contact avec le chien pour des personnes immunodéprimées ou de jeunes enfants,...).

La bactérie peut pénétrer par toutes les muqueuses : oculaires, nasales, buccales, digestives. Elle peut pénétrer la peau humide et flétrie par l'eau. Elle peut profiter d'égratignures, de plaies cutanées, de brûlures pour infecter l'humain.

Chez l'homme, la leptospirose est bénigne dans environ 80% des cas. Elle est alors responsable d'un syndrome grippal caractérisé par une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et des vomissements accompagnés d'une grande fatigue. Elle guérit spontanément sans antibiotiques. La maladie dure une dizaine de jours. La convalescence dure souvent plusieurs semaines. Dans cette configuration, la maladie est supposée due à un épisode viral.

Mais dans 20% des cas, il se produit une forme d'emblée foudroyante ou la forme bénigne évolue en forme sévère. Le malade présente une insuffisance rénale aiguë, et une défaillance des organes vitaux (foie, cerveau, coeur ou poumons). Il peut souffrir de problèmes oculaires récidivants. L'hospitalisation est alors inévitable (environ 10% à 15% de mortalité).

La prévention chez l'humain passe par de l'hygiène en premier lieu. Il faut se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, désinfecter régulièrement ses plaies et les couvrir d'un pansement imperméable. Il faut porter des bottes ou des chaussures faciles à nettoyer. Désinfecter les cages, les gamelles, les litières, les niches, les lieux de couchages et de vie avec des désinfectants classiques.

Un vaccin efficace pour se protéger contre la forme la plus sévère chez l'humain est disponible.

LE RESENTI D'UN CHASSEUR

Je suis Aurélien Segard, président d'une petite société qui compte 6 actionnaires dont 2 chasseresses. Notre dernière battue a eu lieu le 25 février 2024 dans les bois communaux et particuliers de Domremy.

Toute la matinée, mon fils et moi accompagnés de nos 2 chiennes, ratissons et traquons le secteur du bois de Nonzeux, les autres membres de l'équipe sont à leur poste. Nous levons quelques chevreuils mais aucun sanglier malgré les traces et les feugnis de la nuit que nous relevons.

Après le déjeuner, nous repartons pour le bois Perrin et les épines de Reugis. Dans la boue, les pas de bêtes noires sont bien présents. Nous dérangeons quelques chevreuils que Didier tire et manque. Il nous dit : « j'ai loupé mais j'ai vu une masse noire se dérober dans le roncier ». Ah, intéressant.

Quasiment à la fin de la traque, j'entends un remue-mé-nage dans les buissons. Un beau sanglier bien armé sort à 40 m de moi. Dans la précipitation, je tire et le manque. Ma 2ème balle le touche, nous le voyons accuser le coup et boîter, ma 3ème balle le touche aussi, il disparaît.

Je l'annonce, Didier et David le tirent mais Alicia le voit tomber, se relever, sauter dans le ruisseau et disparaître dans la combe. Constat de tir obligatoire, des poils, des bouts d'os, du sang, des morceaux de chair sont au sol mais il entre chez les voisins.

Nous sommes tous consternés. Etant donné qu'il est blessé, nous prenons la décision de faire venir un conducteur de chien de sang.

Retour à la maison, je téléphone à Philippe Cazin, adjudicataire de la société de chasse voisine, afin d'obtenir le droit de suite en lui racontant notre aventure de l'après-midi.

J'appelle ensuite Bruno Cavallera qui me répond qu'il est souffrant et ne peut assurer cette recherche. Il me dirige vers un autre conducteur.

Avec tout ça, je contacte alors Jean-Pierre Frérot, il m'écoute et me donne rendez-vous à 09h00 sur la place du village.

Le lendemain matin, nous nous rencontrons et échangeons sur les tirs ainsi que la réaction de l'animal au moment de l'impact. Nous partons confiants.

Il a énormément plu cette nuit-là, à l'Anschluss : WAOUH... L'ANGOISSE plus aucune trace, aucun indice n'est visible.

C'est la première fois que je fais appel à un conducteur de chien de sang et je me sens démuni pour aider le chien à démarrer !!!

Jean-Pierre me rassure. Je lui montre où le sanglier est tombé. Malo, le chien de Rouge prend immédiatement la piste, il cherche, travaille.

C'est incroyable de voir le chien collé à la voie, le travail du maître et de son compagnon à 4 pattes, ils se comprennent, s'attendent. Ils m'emmènent ainsi de coupes en coupes, nous longeons un coteau en travers, cela nous indique que le sanglier est bien touché.

Nous suivons, tournons, traversons des ronciers sur une longue distance. Une compagnie de bêtes noires traverse devant nous, Malo perd la voie.

Parmi toutes ces odeurs, il faut faire le tri, Malo travaille, tourne, cherche puis repart droit devant.

Nous suivons encore et encore, et ce environ sur 4 000 m. Nous revenons à un coteau, la piste part en demi biais.

A ce moment seulement, en voyant le comportement du chien, Jean-Pierre me demande de charger mon arme sans engager la balle. Malo fixe un gros tas de branches. Le conducteur et le chien se rapprochent de l'endroit. Avec toute la puissance dont il est encore capable, le sanglier charge l'homme. Celui-ci esquive, me dit de tirer. Mince : je l'ai manqué.

Malo le tient au ferme, le sanglier tombe, se relève, il est épuisé, descend le coteau, tombe dans le ruisseau. Malo ne le lâche pas. Jean-Pierre me fait signe de me rapprocher. Je m'arrête à 20 m. Le sanglier se relève, Malo s'esquive et là je prends ma chance. J'ai abrégé les souffrances de ce bel animal terriblement courageux.

Ma 1ère recherche est pleine d'émotions, une superbe expérience et une très belle récompense avec ce beau mâle très bien armé de 102 kg.



Mot du conducteur :

Tout animal blessé mérite qu'on le recherche malgré le manque d'indices, les aléas météorologiques, les difficultés du terrain et/ou autres.

CURRY DE SANGLIER

FAÇON KORMA



Ingédients 4 pers

600 g de sauté de sanglier

Pour la marinade :

120 g de yaourt nature
1 cuillère à café rase de cumin en poudre
1 cuillère à café rase de curcuma en poudre
1 cuillère à café de poivre noir moulu
3 cm de gingembre frais
Le jus d'un citron vert

Pour la cuisson :

10 gousses de cardamome
1 bâton de cannelle
2 étoiles de badiane
1 cuillère à soupe de graines de coriandre moulues
1 cuillère à café de curry en poudre
Huile d'olive
4 gousses d'ail
2 oignons
2 cuillères à soupe de poudre d'amande
30 cl de lait de coco
6 pistils de safran
Fleur de sel

Pour le dressage :

40 g de noix de cajou concassées
40 g d'amandes effilées
Coriandre fraîche ciselée

INSTRUCTIONS

La veille

Coupez le sanglier en morceaux de 1.5 à 2 cm de côté environ. Réservez.

Dans un mortier, écrasez le gingembre frais avec les épices jusqu'à obtenir une pâte. Mélangez-la avec le yaourt et le citron vert, puis ajoutez la viande.

Laissez mariner idéalement une nuit (ou 3 heures minimum).

Le jour J

Faites torréfier les épices dans une poêle en ouvrant préalablement la moitié des gousses de cardamome.

Retirez la viande de sanglier de la marinade et faites-la revenir dans une cocotte chaude avec un filet d'huile d'olive. Réservez.

Dans la même cocotte, versez de nouveau un peu

d'huile puis ajoutez les épices torréfiées, l'oignon haché et l'ail écrasé. Laissez dorer quelques minutes.

Ajoutez le sanglier, la poudre d'amandes, la marinade et le lait de coco. Laissez cuire à petits bouillons pendant 1h30. Ajoutez les pistils de safran et prolongez la cuisson de 30 mn. Salez à terme.

Servez le curry de sanglier parsemé d'amandes effilées, de noix de cajou concassées et de coriandre ciselées.

**Recette de Gourmandiseries
pour Je cuisine du gibier**

Vous pouvez accompagner ce plat de riz basmati parfumé aux épices et aux fruits secs.

DATES À RETENIR

Du 14 au 16 juin : Game Fair à Lamotte-Beuvron

19 et 20 juin : Formation piégeage

22 juin : Formation sécurité à Orbigny au Mont

7 septembre : Formation sécurité

7 et 14 septembre : Formation garde particulier

QUAND LES GIC FONCTIONNENT BIEN : QUEL PLAISIR !!!

Nombreux sont les GIC dont les dirigeants se posent de sérieuses questions sur leur mode de fonctionnement : A quoi servons-nous ? Sommes-nous toujours utiles au monde de la chasse ? Quelle valeur ajoutée apportons-nous à nos adhérents ?

Sans réponses à ces questions métaphysiques, certains en arrivent même à jeter l'éponge définitivement : quel dommage !!!

En effet, le but premier de ces structures intermédiaires, c'est de fédérer les énergies autour d'un même objectif : faciliter tout ce qui peut toucher à l'organisation cynégétique dans le périmètre de l'ensemble de ses adhérents. Et ça, c'est irremplaçable. A mi-chemin entre l'équipe de chasse et la FDC, le GIC peut se révéler précieux pour gagner en efficacité.

Petit exemple concret. Cette année, sur les communes de Luzy, Verbiesles, Poulangy et Laville au Bois, il était nécessaire d'organiser la pose de clôtures pour protéger les semis de maïs. Le volume de travail était important, et les adjudicataires sollicités par le monde agricole se sentaient peut-être un peu démunis face à l'ampleur de la tâche.

Compte tenu de cette problématique multi factorielle, c'est le GIC du Moiron qui s'est saisi du problème. Samedi 13 Avril dernier, le président Didier Voillemin avait fait appel aux volontaires de toutes les équipes de chasse de la zone pour poser les clôtures nécessaires.

A 8H30, ce ne sont pas moins de 30 chasseurs, issus de l'ensemble des sociétés adhérentes, qui avaient répondu présents. Et, 4 heures plus tard, plus de 50 hectares de semis de maïs étaient protégés efficacement. Sans nul doute ont-ils contribué efficacement à la limitation des dégâts agricoles dans ce secteur.

Un grand bravo pour cette initiative, pour l'engouement qu'elle a suscité et pour l'efficacité de sa mise en oeuvre. Un grand merci aussi à tous les volontaires qui ont su dépasser une approche individualiste pour privilégier le bien commun. Parce que c'est tout de même de cela qu'il s'agit. Peu importe l'emplacement de la culture à protéger, les dégâts qui risquent d'y être commis impacteront la facture de toute la zone.

A l'heure où nos équipes de chasse vieillissent et s'amenuisent, les membres du GIC du Moiron ont ici fait la preuve qu'en fédérant les bonnes volontés, à l'échelle de plusieurs sociétés voisines, on peut encore réaliser de belles choses, efficacement.

Se regrouper et tirer la barque dans la bonne direction pour être plus forts, ensemble : n'est-ce pas cela, l'essence même du GIC ?

BULLETIN D'ABONNEMENT POUR UN AN (4 NUMÉROS)

Nom	
Prénom	
Adresse	
Ci-joint un règlement de 4 € par <input type="checkbox"/> chèque postal <input type="checkbox"/> chèque bancaire	
A	Le

Fédération des Chasseurs
de la Haute-Marne
16, rue des frères Parisot BP 40137
52004 Chaumont Cedex

Signature,

SARL BRESSON Éric



CROQUETTES GAMME « CLASSIC CROC »

Sac de 18 kg proposé au prix
de 34,60 € le sac, 32,60 € le sac à partir de
4 sacs

CROQUETTES GAMME « EQUILIBRE PROFESSIONNEL »

Sac de 20 kg proposé au prix
de 37,90 € le sac, 35,90 € le sac à partir
de 4 sacs

Service commande pour la Haute-Marne :
06.47.47.04.09 ou 03.84.67.44.44

Gérer et Entretien
votre territoire
toute l'année !



Livraison à domicile comprise

NOUVEAU
DACIA DUSTER

Tradi chasse

Le SUV
taillé pour la chasse

- Bac de coffre
- Protections
- Tapis
- Marche pied
- Attelage

Disponible en 4 roues
motrices



DACIA CHAUMONT - LANGRES

03 25 35 35 66

www.groupe-ducreux.fr

Groupe Ducreux